



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 05 novembre 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 octobre 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. SBRAGGIA à M. le MAIRE, Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. VOGLIMACCI, M. VANNUCCI à Mme CORTICCHIATO, M. PAOLINI à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme OTTAVY SARROLA, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. FERRARA à M. BILLARD, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. HABANI, Mme MASSEI à Mme BERNARD, M. DELIPERI à MME OTTAVY,

Etaient absents :

Mme BIANCAMARIA, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. CAU, M. CASTELLANA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme PILLOTTI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI conseillers municipaux.

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 49 |
| Nombre de membres en exercice : | 49 |
| Nombre de membres présents : | 25 |
| Quorum : | 25 |

Le quorum étant atteint, M. HABANI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20181105-2018_229-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2018
Affichage : 09/11/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 5 novembre 2018

Délibération N°2018/229

**Enrichissement et mouvements des collections du Palais
Fesch**

**Acquisition par don d'une œuvre d'art pour l'enrichissement
de la collection Fesch**

**Dépôt d'un tableau de la mairie de Corte au Palais Fesch
Demandes de prêts**

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de l'enrichissement des collections du musée des Beaux-Arts, le Palais Fesch souhaiterait accepter le don d'une œuvre sur ardoise dans sa boîte de présentation, et souhaiterait établir une convention de dépôt d'œuvre avec la Ville de Corte.

Le rayonnement à l'étranger de la collection Fesch et de la collection napoléonienne, suscite deux nouvelles demandes de prêt.

Acquisition par don d'une œuvre d'art pour l'enrichissement de la collection Fesch :

L'importance et la qualité de la collection d'œuvres d'art de Joseph Fesch ne sont plus à démontrer. Cette notoriété a pu donner quelques idées à d'anciens marchands pour valoriser une œuvre qu'ils souhaitaient vendre ; le conservateur du Palais Fesch a remarqué dans une galerie parisienne, une « boîte » en bois sur laquelle est gravé un aigle au centre ; au dessous une inscription *:

ALBERT DURER
PROV : GAL : IMPERIALE DI FRANCIA
FESCH

**visuels en annexe 1*

Cette boîte contient une peinture sur ardoise, entourée d'un liseret de marbre, représentant une scène de descente de croix. Au dos de l'ardoise, une étiquette mentionne la galerie Fesch. La peinture n'est pas de Dürer, bien qu'elle en soit inspirée, la galerie impériale de France c'est le Louvre. Cette boîte est une tromperie de marchand mais montre l'intérêt que suscite la collection du cardinal depuis sa constitution et le gage de qualité et de valeur donné à un tableau s'il est « estampillé » Fesch.

Le financement de cette boîte et son contenu serait supporté par Jean-Luc Baroni (Galerie d'art à Londres) pour la plus grande partie, ainsi que par les participations à parts égales de Jean-Christophe Baudequin (historien d'art), Emmanuel Marty de Cambiaire (Galerie du même nom), Gabriel Terrades et Pascal Zuber.

Ces mécènes proposent de donner cette œuvre au Palais Fesch.

Dépôt d'un tableau de la mairie de Corte au Palais Fesch

Suite à l'exposition estivale *Rencontres à Venise*, le Palais Fesch souhaiterait être dépositaire du tableau d'Andrea Celesti, *Portrait imaginaire du comte d'Alpharis* appartenant à la Ville de Corte qui a été emprunté et restauré pour l'exposition.

En effet, ce tableau fait partie de la collection du cardinal et n'a pas de lieu d'exposition et de conservation adéquat à Corte. Afin que le public puisse profiter de ce portrait et que celui-ci soit protégé, le Palais Fesch propose d'établir une convention de dépôt* entre la Ville d'Ajaccio et la Ville de Corte, pour une durée de 3 années et reconductible.

**projet en annexe 2*

Demandes de prêts

Dans le cadre des échanges et prêts d'œuvres entre musées, le Palazzo Reale de Milan souhaiterait emprunter une de nos récentes acquisitions, Le portrait de *Napoléon en habit de Premier Consul*, par Jean-Baptiste Greuze, dans le cadre d'une exposition dont le sujet est *Ingres et la vie artistique au temps des Bonaparte* (28 février au 23 juin 2019).

La Venaria Reale organise une exposition intitulée *Rome, Turin, Paris 1680-1750. Antique et Moderne*. Dans ce cadre, le comité scientifique de l'exposition souhaiterait présenter notre tableau de Giovanni Battista Gaulli, dit Il Baccicio, *Joseph reconnu par ses frères* (11 octobre 2019 au 2 février 2020).

Au regard des présentations scientifiques et thématiques de ces deux expositions, des conditions de sécurité et de conservation, les œuvres demandées ont une place essentielle dans le discours muséographique et montrent encore l'importance et le rayonnement des collections Fesch et napoléoniennes au-delà de la France.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver l'acquisition par don de l'œuvre sur ardoise ;

D'approuver le dépôt du tableau de la Ville de Corte dans le cadre de l'enrichissement des collections du Palais Fesch ;

D'approuver les prêts d'œuvres pour les expositions en Italie ;

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à l'acquisition, au dépôt, aux prêts,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Mme Simone Guerrini, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 octobre 2018,

APPROUVE

À l'unanimité de ses membres présents et représentés

- l'acquisition par don de l'œuvre sur ardoise, le dépôt du tableau de la Ville de Corte dans le cadre de l'enrichissement des collections du Palais Fesch et les prêts des deux œuvres en Italie,

AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE

- à signer tous les documents relatifs à cette acquisition et ce dépôt et ces prêts,

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI

Laurent Marcangeli